



BDC • La mise en service d'un système oléo hydraulique



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Cette activité consiste à intervenir dans le cadre d'une intervention de mise en service en tant qu'expert en oléo hydraulique chez un client ou au sein d'un service maintenance, essais...sur des systèmes industriels (stationnaires) ou mobiles. La mise en service d'un système oléo hydraulique consiste, après les phases de tests et d'essais à contrôler, régler et mettre en œuvre la sécurité du système oléo hydraulique, de câbler contrôler et régler un asservissement oléo hydraulique, et de pouvoir rédiger un dossier d'exploitation et de maintenance.

COMPÉTENCES

- Contrôler, régler et mettre en œuvre la sécurité du système oléo hydraulique et de son environnement
- Câbler, contrôler et régler un asservissement électrohydraulique
- Rédiger un dossier d'exploitation et de maintenance



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0281)

État : Active

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation expérimental
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE